



La campagne du CNCT a été retirée

Rubrique : actualités - Date : vendredi 13 janvier 2006

LE MONDE annonce qu'à la suite de la demande de l'Institut national de recherche et de sécurité, le Comité national contre le tabagisme a décidé de retirer son spot télévisé qui affirmait que le tabac était « 100 fois plus toxique que la présence d'amiante dans les bâtiments ».

L'AFP rapporte que l'ancienne ministre communiste, Michèle Demessine, sénatrice du Nord, a réclamé hier le retrait de ce spot, car ayant fait partie de la Mission d'information du Sénat sur l'amiante, elle juge « irresponsable » de « mettre en parallèle les méfaits du tabac qui est un produit en vente libre, avec les dangers occasionnés par l'amiante pour les salariés », accusant le spot de « minimiser la catastrophe sanitaire de l'amiante » pour appuyer une campagne antitabac « dont la légitimité ne fait plus débat ».

Affirmant que « La polémique enfle autour du spot de prévention » LE PARISIEN signale que Michèle Demessine a demandé son retrait.